



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 8386

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'inadéquation des enseignements proposés à l'université de la Réunion avec les besoins de l'économie locale. En 1996-1997, 9 193 étudiants étaient inscrits à l'université de la Réunion. Or, près de la moitié d'entre eux sont regroupés dans quatre filières, à savoir l'anglais, le droit, la géographie, et la filière AES. Il lui expose le cas singulier de la filière de géographie, filière qui totalise à elle seule, un étudiant sur neuf. Or, la plupart des étudiants qui poursuivent des études dans ce domaine se destinent au professorat, débouché par définition restreint. La même remarque pourrait être faite concernant l'enseignement de l'anglais, qui présente peu de perspectives de débouché à la Réunion, alors qu'il en serait autrement si cet enseignement était assorti d'un volet à caractère plus professionnel, comme c'est le cas dans les sections de LEA (langues étrangères appliquées). Cet afflux massif des étudiants dans ces quelques filières résulte cependant, moins du choix personnel des intéressés, que d'une orientation dictée par le contexte : une forte proportion d'étudiants s'inscrit dans ces filières, faute de places dans les BTS ou faute de pouvoir suivre la formation qui les aurait intéressés. Aussi, il lui apparaît vivement souhaitable que soit mise à l'étude la création de nouvelles filières dans l'enseignement supérieur, afin de coller au mieux aux besoins de l'économie locale et aux centres d'intérêts des étudiants. Il le remercie de bien vouloir lui préciser quelle suite il entend réserver à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le souci de l'adéquation entre l'offre de formation des universités, les perspectives d'insertion professionnelle des diplômés et les besoins de l'économie est au cœur du dialogue que l'Etat a institué avec les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de la politique contractuelle. Il prend une dimension particulière à la Réunion, compte tenu à la fois des flux d'entrée importants observés dans cette université et de la situation locale de l'emploi. La préparation du nouveau contrat quadriennal de l'université de la Réunion, qui doit aboutir cette année, sera l'occasion d'une discussion partagée et approfondie à la faveur de laquelle seront dessinées les lignes de force du développement de l'établissement pour les années à venir. D'ores et déjà, il est possible d'annoncer que le renforcement de la dimension professionnalisante des filières sera un des thèmes majeurs sur lesquels portera cette discussion et le soutien de l'Etat. Cette professionnalisation sera définie au regard du contexte économique de l'île de la Réunion et de sa position, stratégique pour notre pays, dans la région du sud-ouest de l'océan Indien.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8386

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 1997, page 4850

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3409